

ACCUEIL ET ORIENTATION

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

DÉFINITION DU HANDICAP

Le handicap est une limitation physique, mentale ou sensorielle qui peut affecter les activités quotidiennes, sociales et professionnelles d'une personne. Il peut être causé par une maladie, une blessure ou une condition congénitale.

Le handicap peut prendre de nombreuses formes, telles que la cécité, la surdit , la paralysie, l'autisme, l' pilepsie ou la maladie mentale. Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin de soins m dicaux, d'appareils orthop diques ou de technologie d'assistance pour les aider   accomplir les t ches quotidiennes.

Les entreprises et la soci t  dans son ensemble ont la responsabilit  de cr er des environnements accessibles et inclusifs pour les personnes en situation de handicap, afin qu'elles puissent suivre un parcours de formation sans rupture.

 tre en situation de handicap n'est pas ce qui vous caract rise au plus profond de vous. C'est une caract ristique mais chez Axio-Lution, c'est la personne que nous accompagnons   se former, avec tous vos talents et la richesse de votre personnalit .

VOUS SOUHAITEZ ENTRER EN FORMATION ?

Si vous envisagez de vous inscrire   une formation et que vous  tes en situation de handicap, sachez que notre organisme de formation met en place un processus d'accompagnement personnalis  pour vous aider   vous int grer dans les meilleures conditions.

D s votre inscription, nous identifions vos besoins sp cifiques afin de mettre en place les am nagements raisonnables n cessaires pour vous aider   suivre la formation. Ces am nagements peuvent inclure des  quipements sp cifiques, des temps suppl mentaires pour les examens ou des soutiens p dagogiques suppl mentaires.

Ensuite, nous  laborons un plan d'accompagnement individualis  en concertation avec vous et les professionnels de notre organisme de formation. Ce plan pr cise les mesures   mettre en place pour favoriser votre int gration dans la formation.

Une fois ce plan  labor , nous mettons en place les mesures d'accompagnement pr vues, en veillant   ce que vous puissiez b n ficier de toutes les aides n cessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Tout au long de la formation, nous procédons à une évaluation régulière de l'accompagnement pour nous assurer que les mesures mises en place répondent à vos besoins. Si nécessaire, nous ajustons ces mesures pour assurer votre intégration optimale.

Enfin, nous organisons des actions de sensibilisation pour les autres étudiants afin de favoriser l'empathie et le respect mutuel entre tous les étudiants.

En somme, notre processus d'accompagnement personnalisé est adapté à vos besoins spécifiques et nous sommes là pour vous aider à vous intégrer avec succès dans notre organisme de formation.

VOTRE RÉFÉRENTE HANDICAP & RESSOURCES

Référente handicap

Christine JAUZE - COO.

Courriel : christine@axio-lution.fr

Les ressources

1. **Handicap.gouv.fr** : Le site du gouvernement français dédié au handicap, qui propose des informations sur les droits des personnes en situation de handicap, les aides financières et les dispositifs d'accompagnement.
a. <https://www.handicap.gouv.fr/>
2. **Agefiph** : Le site de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, qui informe sur les mesures en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et propose des services pour faciliter leur insertion professionnelle.
a. <https://www.agefiph.fr/>
3. **MDPH** : Le site de la Maison départementale des personnes handicapées, qui informe sur les droits et les aides pour les personnes en situation de handicap, notamment en matière d'emploi, d'éducation et de vie quotidienne.
a. <https://www.onisep.fr/>
4. **ONISEP** : Le site de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, qui propose des informations sur les formations accessibles aux personnes en situation de handicap et les aménagements possibles pour faciliter leur scolarité.
a. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N122>
5. **APF France Handicap** : Le site de l'Association des paralysés de France, qui informe sur les droits des personnes en situation de handicap physique et propose des services d'accompagnement et de défense des droits.
a. <https://www.apf-francehandicap.org/>

Ces sites officiels peuvent être utiles pour obtenir des informations fiables et actualisées sur le handicap et sa prise en charge.

Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez vous inscrire chez Axio-Lution, il est important de savoir que plusieurs reconnaissances existent pour vous accompagner dans votre projet.

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est l'une d'entre elles. Elle vous permettra d'accéder à des aides financières, mais également à des aménagements de poste et à des formations adaptées. Vous pouvez également bénéficier de la reconnaissance de la pension d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) qui vous offrira également des avantages et des aménagements spécifiques.

Pour faire une demande de reconnaissance de handicap, vous pouvez contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de votre département. Vous pouvez effectuer votre demande en ligne sur leur site internet ou vous rendre directement sur place.

Une fois votre reconnaissance obtenue, il est important de vous rapprocher de notre campus pour connaître les dispositifs d'accompagnement proposés (cf. informations dans les pages précédentes). Vous pouvez solliciter l'aide de notre référente handicap ou contacter le service d'accompagnement handicap de la MDPH pour vous aider dans vos démarches.

Le Campus Axio-Lution pourra ainsi vous proposer des aménagements adaptés à vos besoins pour vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions possibles. Il est essentiel de ne pas hésiter à informer les équipes pédagogiques de vos besoins spécifiques pour qu'ils puissent vous accompagner au mieux dans votre projet professionnel.

Voici les coordonnées de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en Occitanie :

- MDPH de l'Ariège : 3 Rue du Pech - 09000 FOIX - Tél : 05 61 05 29 40
- MDPH de l'Aude : 28 Avenue du Forum - 11100 NARBONNE - Tél : 04 68 65 83 70
- MDPH de l'Aveyron : Place des Consuls - BP 40012 - 12011 RODEZ CEDEX 9 - Tél : 05 65 73 67 70
- MDPH du Gard : 5 Rue Salomon Reinach - 30000 NÎMES - Tél : 04 66 38 22 00
- MDPH de la Haute-Garonne : 3 Rue de Varsovie - BP 20392 - 31003 TOULOUSE CEDEX 6 - Tél : 05 34 45 50 00
- MDPH du Gers : Place de la République - BP 205 - 32004 AUCH CEDEX - Tél : 05 62 61 62 70
- MDPH de l'Hérault : 290 Avenue du Maréchal Juin - 34200 SÈTE - Tél : 04 67 18 67 18
- MDPH du Lot : Rue Saint-Ambroise - 46000 CAHORS - Tél : 05 65 20 53 30
- MDPH des Hautes-Pyrénées : 1 Rue Georges Lassalle - BP 70399 - 65003 TARBES CEDEX 9 - Tél : 05 62 56 70 00
- MDPH du Tarn : 1 Rue Lapeyrouse - BP 71119 - 81013 ALBI CEDEX 9 - Tél : 05 63 45 64 00
- MDPH du Tarn-et-Garonne : 49 Route de Saint-Nauphary - 82000 MONTAUBAN - Tél : 05 63 63 37 00

Voici quelques associations en Occitanie qui peuvent vous accompagner :

- **APF France handicap Occitanie** : association de défense des droits des personnes en situation de handicap. Elle propose notamment des services d'accompagnement et de conseil pour les personnes en situation de handicap.
 - APF France handicap Occitanie : 65 rue de la Pomme - 34000 Montpellier - Tél : 04 67 92 40 03 - Site web : <https://www.apf-francehandicap.org/>
- **Handisup** : association spécialisée dans l'accompagnement des étudiants en situation de handicap. Elle propose notamment des aménagements pour les examens et des solutions pour faciliter l'accès à la formation.
 - Handisup : Université Toulouse 1 Capitole - Manufacture des Tabacs - 21 allée de Brienne - BP 816 - 31042 Toulouse Cedex 9 - Tél : 05 61 63 37 82 - Site web : <https://www.handisup.asso.fr/>
- **C-RNT (Centre Ressources Nouvelles Technologies & Handicap)** : association qui propose des informations et des conseils sur l'utilisation des nouvelles technologies pour les personnes en situation de handicap.
 - C-RNT (Centre Ressources Nouvelles Technologies & Handicap) : 6 rue Hoche - 35000 Rennes - Tél : 02 99 65 37 50 - Site web : <https://rnt.over-blog.com/>
- **Apei de Montpellier** : association de parents et amis de personnes en situation de handicap. Elle propose notamment des services d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.
 - Apei de Montpellier : 1333 rue de la Castelle - 34070 Montpellier - Tél : 04 67 42 25 34 - Site web : <http://www.apai-montpellier.org/>
- **ARS Occitanie** : l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie peut également apporter des informations et des conseils sur les dispositifs d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.
 - ARS Occitanie : 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 9 - Tél : 05 61 77 83 00 - Site web : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

Ces associations peuvent apporter un soutien précieux dans les démarches et l'accompagnement des futurs apprenants en situation de handicap. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des informations et des conseils adaptés à votre situation.